



Thierry Quéту, secrétaire régional FSU Hauts-de-France
Catherine Piecuch, secrétaire de la FSU59-62
Jessica Campain, coordinatrice de la FSU Picardie

A

Madame le Recteur de la région académique et le Recteur de l'académie de Lille,
Monsieur le Recteur de l'académie d'Amiens,
Monsieur le DRAFPIC de la région académique,
Monsieur le DRAFPIC-adjoint en charge de la FCA

le 1^{er} octobre 2020

Objet : Conditions d'exercices des Conseillers en Formation continue des Adultes : fixation du nombre de jours de congés annuels.

Madame le Recteur, Monsieur le Recteur,

Les CFC des académies de Lille et d'Amiens relèvent du corps enseignant et ont un statut dérogatoire de la Fonction Publique.

Au sein de la Formation Continue des Adultes, les obligations réglementaires des titulaires (CAPES, CAPET,...) et des contractuels enseignants définissent le cadre réglementaire de travail, en accord avec les missions spécifiques des CFC.

Ces ORS déterminent le nombre de jours de travail et donc le nombre de jours de congés. Ainsi pour les titulaires CAPES, CAPET, leurs droits ouvrent à l'équivalent de 16 semaines de congés, soit 80 jours et pour les non-titulaires, dans le cadre réglementaire des formateurs contractuels, leurs droits ouvrent à l'équivalent de 11 semaines de congés, soit 55 jours.

La FSU demande le respect du cadre réglementaire. Comme ce fut contesté l'année scolaire dernière dans l'académie de Lille, les CFC de l'académie d'Amiens ont reçu un document à rendre le 2 octobre 2020 qui leur demande de déposer 45 jours de congés.

La FSU souhaite connaître les textes réglementaires nationaux sur lesquels les services de la région académique s'appuient pour attribuer 45 jours de congés pour les CFC de l'académie d'Amiens.

En l'état des textes et de nos informations, la FSU demande aux CFC de s'en tenir au cadre réglementaire et de demander a minima 55 jours de congés en fonction du cadre réglementaire relatif à chaque statut.

Nous vous prions, Madame le Recteur, d'agrée nos salutations respectueuses,

Le secrétaire régional
FSU Hauts-de-France
Thierry Quéту

La secrétaire
de la FSU59-62
Catherine Piecuch

La coordonnatrice
de la FSU Picardie
Jessica Campain